

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 mars 2013

REFONDATION DE L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 767)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 471

présenté par

M. Apparü, M. Martin, M. Solère, M. Douillet, M. Fromion, Mme Le Callennec et Mme Genevard

ARTICLE PREMIER

(RAPPORT ANNEXÉ)

Supprimer l'alinéa 134.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Supprimer les orientations précoces pour des élèves est manifestement une erreur.